

Communiqué de presse

Doublément du tunnel de Tende : un projet inutile, des nuisances pour les habitants et une menace pour l'exceptionnelle biodiversité reconnue mondialement de la Roya

Véritable trait d'union entre le littoral méditerranéen et le Piémont italien, la vallée de la Roya traverse le massif du Mercantour et ses espaces naturels protégés sur une soixantaine de kilomètres. Elle est parcourue par l'une des plus spectaculaires lignes de chemin de fer d'Europe, qui permet de desservir ses villages et de relier Vintimille à Cuneo.

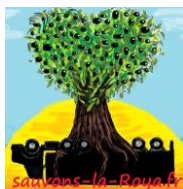
Bordée par le Parc Naturel National du Mercantour et traversant 5 sites classés Natura 2000, la vallée de la Roya est mondialement reconnue pour son exceptionnelle qualité environnementale et la richesse de sa biodiversité. La vallée s'inscrit dans le périmètre du Plan Transfrontalier « Alpi Marittime Mercantour » qui vise à contribuer au développement durable et à l'excellence environnementale de ce territoire, à travers différentes actions de protection notamment en faveur de la mobilité douce. Par ailleurs ce site s'intègre dans un projet de candidature au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO d'un territoire à la géologie remarquable qui abrite une grande diversité paysagère et constitue l'un des 34 « points chauds » de biodiversité de la planète.

Or le projet de doublement du tunnel routier franco-italien du col de Tende va profondément dégrader l'environnement de la Roya et la qualité de vie de ses habitants, en transformant la vallée en axe autoroutier. En effet, les études prévoient qu'avec ce nouveau tube, la circulation va augmenter jusqu'à 4700 véhicules par jour, dont environ 220 poids lourds, prévisions des services de l'Etat largement sous-estimées compte-tenu de sa position géographique entre Vintimille et les grands tunnels transalpins du Fréjus et du Mont Blanc. Par ailleurs, une stricte régulation de ce flux est indispensable, mais l'Etat se limite inexplicablement à la seule régulation des transports de matières dangereuses, ceci alors que les taux de pollution liée au trafic routier dans la vallée dépassent déjà les valeurs cibles autorisées par l'Europe, mettant en danger les populations et les espèces faunistiques et floristiques.

Quand un territoire est reconnu exceptionnel, tout doit être fait pour qu'il le reste.

C'est pourquoi, les signataires demandent la révision d'URGENCE du projet de doublement du tunnel routier du col de Tende, avec :

- l'arrêt immédiat des travaux et la réalisation d'une étude d'impact des effets cumulés de ce projet sur toute la traversée de la vallée,
- la prise en compte de l'alternative au tout routier avec la pérennisation de la ligne ferroviaire Nice-Tende-Cuneo, tant pour les voyageurs que pour le fret,
- la régulation du flux transalpin afin que le trafic déjà trop important n'augmente plus,
- l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie par la réduction de la vitesse et du bruit dans la traversée des villages,
- la mise en place d'un schéma de cohérence écologique assurant la préservation des zones naturelles approchées ou traversées et le rétablissement des continuités écologiques.



GADSECA

REGION VERTE

